



ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE



25^e CONFERENCE SANITAIRE PANAMERICAINE 50^e SESSION DU COMITE REGIONAL

Washington, D.C., 21-25 septembre 1998

Point 3.4 de l'ordre du jour provisoire

CSP25/6 (Fr.)
20 juillet 1998
ORIGINAL : ANGLAIS

ELECTION DE TROIS ETATS MEMBRES AU COMITE EXECUTIF AU TERME DES MANDATS DES BAHAMAS, CHILI ET COSTA RICA

Conformément aux dispositions de l'article 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé, le Comité exécutif est composé de neuf Etats Membres, élus par la Conférence ou le Conseil pour des périodes de trois ans, se chevauchant. Chacun des Etats Membres élus a le droit de désigner un représentant auprès du Comité exécutif. Les Etats Membres ne peuvent être réélus pour siéger au Comité exécutif qu'une fois écoulée une période d'un an à compter de l'expiration de leur mandat.

La liste ci-après donne la composition du Comité exécutif et précise les dates d'expiration du mandat de chacun de ses membres :

Bahamas	Septembre 1998
Chili	Septembre 1998
Costa Rica	Septembre 1998
Colombie	Septembre 1999
Panama	Septembre 1999
Paraguay	Septembre 1999
Antigua-et-Barbuda	Septembre 2000
Equateur	Septembre 2000
Mexique	Septembre 2000

Conformément aux dispositions de l'article 4.D de la Constitution, il incombe à la Conférence de procéder à l'élection des Etats Membres devant remplacer les Bahamas, le

Chili et le Costa Rica dont les mandats arrivent à expiration à la date de la clôture de la présente Conférence sanitaire panaméricaine.

Aux fins d'information de la Conférence, le tableau ci-joint donne le détail de la composition du Comité exécutif depuis 1980.

Annexe

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF DE 1980 A 2000
 Septembre à septembre

PAYS	1999 à 2000	1998 à 1999	1997 à 1998	1996 à 1997	1995 à 1996	1994 à 1995	1993 à 1994	1992 à 1993	1991 à 1992	1990 à 1991	1989 à 1990	1988 à 1989	1987 à 1988	1986 à 1987	1985 à 1986	1984 à 1985	1983 à 1984	1982 à 1983	1981 à 1982	1980 à 1981
ANTIGUA ET-BARBUDA																				
ARGENTINE																				
BAHAMAS																				
BARBADE																				
BELIZE																				
BOLIVIE																				
BRESIL																				
CANADA																				
CHILI																				
COLOMBIE																				
COSTA RICA																				
CUBA																				
DOMINIQUE																				
EQUATEUR																				
EL SALVADOR																				
GRENADE																				
GUATEMALA																				
GUYANE																				
HAITI																				
HONDURAS																				
JAMAIQUE																				
MEXIQUE																				
NICARAGUA																				
PANAMA																				
PARAGUAY																				
PEROU																				
REPUBLIQUE DOMINICAINE																				
SAINT-KITTS-ET-NEVIS																				
SAINTE-LUCIE																				
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES																				
SURINAME																				
TRINIDAD-ET-TOBAGO																				
ETATS-UNIS D'AMERIQUE																				
URUGUAY																				
VENEZUELA																				